

Dpt de l'Economie et de la Coopération – 12, rue de la Préfecture, 2800 Delémont

12, rue de la Préfecture
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 52 00
f +41 32 420 52 01
secr.dec@jura.ch

Aux institutions consultées

Delémont, le 20 mars 2013

Consultation sur le « 6^e programme de développement économique 2013-2022 » ; projet de message

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement a pris connaissance du « 6^e programme de développement économique 2013-2022 » et a autorisé le Département de l'Economie et de la Coopération à le mettre en consultation auprès de plusieurs organismes.

Vous trouverez en annexe :

- le « 6^e programme de développement économique 2013-2022 » ;
- le projet d'arrêté y relatif ;
- le projet de révision partielle de la Loi sur le développement de l'économie cantonale ;
- le communiqué du Département à l'intention de la presse ;
- le questionnaire de consultation.

Résolument tourné vers l'avenir, ce programme constitue une vision stratégique forte en matière de politique économique. Il a été élaboré afin de contribuer à augmenter la compétitivité de l'économie jurassienne.

Ce 6^e Programme introduit un certain nombre de changements :

- l'élargissement de sa durée à dix ans ;
- l'innovation comme fil conducteur ;
- l'introduction de la notion de chaîne de valeur ;
- une gouvernance renforcée.

En outre, ce programme contient douze mesures fortes destinées à contribuer à stimuler le développement économique du canton du Jura.

Vous seriez bien aimables de nous faire part de vos remarques et propositions, à l'aide du questionnaire ad' hoc figurant en annexe, **jusqu'au 03 mai 2013** en l'adressant au **Service de l'économie, rue de la Préfecture 12, 2800 Delémont**.

Le programme est également disponible sur le site internet de l'Etat : www.jura.ch où une consultation directement en ligne est également possible.

Le Service de l'économie se tient également à la disposition des institutions ayant besoin d'informations complémentaires.

Tout en vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michel Probst
Chef du Département de l'Economie et de la Coopération

Annexe : ment.